

Exemption des personnes itinérantes du couvre-feu

Le milieu communautaire et les partis d'opposition appellent François Legault à entendre raison

Montréal, le 25 janvier 2021 - Dans le cadre d'une initiative conjointe hors du commun, les porte-parole en matière d'itinérance des trois partis d'opposition à l'Assemblée nationale ont joint leurs voix à plusieurs organismes œuvrant sur le terrain auprès des personnes en situation d'itinérance afin de réclamer l'exemption des personnes en situation d'itinérance du couvre-feu actuellement en vigueur au Québec.

Réunis dans le cadre d'une conférence de presse virtuelle ce matin, le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ), le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), le Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIQ) et le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) ont appelé le premier ministre François Legault à entendre l'appel unanime des groupes sur le terrain et à décréter dès maintenant une exemption au couvre-feu applicable à toutes les personnes en situation d'itinérance.

La députée de Bourassa-Sauvé et porte-parole de l'opposition officielle en matière de lutte à la pauvreté et de solidarité sociale, Paule Robitaille, le député d'Hochelaga-Maisonneuve et responsable du deuxième groupe d'opposition en matière de lutte à l'itinérance, et la députée de Joliette et porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de justice, Véronique Hivon, ont également pris part à la conférence de presse et appuyé unanimement cette demande du milieu communautaire, qui jouit par ailleurs d'un appui fort dans l'opinion publique.

Citations :

« La norme sociale qui nous pousse à tolérer l'intolérable comme dans les situations désastreuses entraînées par le couvre-feu est abordée dans notre politique nationale de lutte à l'itinérance. Ensemble, brisons cette norme et cessons de tolérer l'intolérable. »

-Boromir Vallée Dore, coordonnateur du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ)

« En plus de son caractère discriminatoire, le couvre-feu appliqué à l'égard des personnes en situation d'itinérance représente une menace directe à la santé et à la sécurité de celles et ceux pour qui la rue demeure la seule option possible. »

-Annie Savage, directrice du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

« À Gatineau, bien qu'il n'y ait pas eu de contraventions pour les personnes en situation d'itinérances, nous vivons tout de même plusieurs enjeux générés par le couvre-feu, ce qui nous montre que la source des problèmes n'est pas les constats d'infractions, mais plutôt l'absence d'exemption. »

-Mélissa Roy, du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO).

« Tous les acteurs sur le terrain le disent, ce couvre-feu fait mal à la population itinérante. Il n'est pas adapté à leur réalité. Il les met en danger. On l'a vu ces derniers jours avec le décès de Raphaël André. Le gouvernement de la CAQ doit avoir l'humilité de reconsidérer sa décision et de les exempter du couvre-feu. C'est une question de dignité humaine, de gros

bon sens, de sensibilité à la réalité de ces gens très vulnérables. On ne s'improvise pas itinérant. »

-Paule Robitaille, députée de Bourassa-Sauvé et porte-parole de l'opposition officielle en matière de lutte à la pauvreté et de solidarité sociale;

« Citation QS »

-Alexandre Leduc, député d'Hochelaga-Maisonneuve et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'itinérance;

« Citation PQ »

-Véronique Hivon, députée de Joliette et porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de justice.

-30-

Renseignements :

Boromir Vallée Dore, coordonnateur du RSIQ

581-849-8951 - coordination@rsiq.org

Annie Savage, directrice du RAPSIM et administratrice du RSIQ

514-879-1949 - annie.savage@rapsim.org

Jimena Michea, coordonnatrice du RAIQ (ville de Québec)

418-261-7881 - coordination@raiq.org

Mélissa Roy, coordonnatrice du CRIO (Outaouais)

819-712-2746 - coordo@lecrio.org

Paule Robitaille, Députée de Bourassa-Sauvé et porte-parole

(514) 328-6006 – paule.robaille@assnat.qc.ca

Sandrine Bourque, Attachée de presse du caucus de Québec solidaire

(514) 560-0361 ou sandrine.bourque@assnat.qc.ca

Louis Lyonnais, Directeur du service de recherche, aile parlementaire du Parti Québécois

(438) 883-6045 – louis.lyonnais@assnat.qc.ca